

## Un partenariat financier BEI – in BW au bénéfice des habitants du Brabant wallon

- La Banque de l'Europe soutiendra le programme d'investissement 2018-2022 d'in BW à hauteur de 80 millions d'euros ;
- Une cinquantaine de projets pour la gestion de l'eau, l'économie circulaire et contribuant à l'expansion économique ;
- Un partenariat au bénéfice des habitants avec des réalisations dans les meilleurs délais et aux moindres coûts.

Nivelles, le 19 novembre 2018 - in BW et la Banque européenne d'investissement (BEI) ont annoncé conjointement ce lundi 19 novembre 2018 à Nivelles, en présence de Madame Valérie De Bue, Ministre des Pouvoirs Locaux, l'approbation par le Conseil d'administration de la BEI, d'un partenariat financier en appui du programme d'investissement pluriannuel d'in BW dans le domaine de la gestion de l'eau, de l'économie circulaire et de l'expansion économique.

Lutter contre le changement climatique, développer un environnement urbain et rural de qualité, soutenir le dynamisme économique dans les régions, aux côtés des acteurs locaux et au bénéfice des citoyens, sont des priorités d'action de la Banque européenne d'investissement. C'est à ce titre, dans le soutien de ces politiques, que l'institution de financement de l'Union européenne s'engage avec in BW dans un partenariat à long terme.

La qualité et la pertinence du programme d'investissement d'in BW ont été passées en revue avec succès par les équipes technico-économiques de la BEI à l'issue d'un processus d'audit très exigeant.

in BW est l'une des toutes premières intercommunales multi-métiers et d'échelle provinciale à bénéficier d'un financement direct de la BEI en Belgique.

## **Le partenariat porte sur le programme d'investissement 2018-2022 d'in BW.**

Il s'inscrit :

- en matière de gestion de l'eau, dans une démarche d'amélioration de l'approvisionnement (préservation et sécurisation) et d'utilisation des ressources (réduction des pertes, meilleure efficacité énergétique,...) ;
- en matière de gestion des déchets, dans le plan wallon des déchets (renforcement des outils de collecte, de traitement et de valorisation des déchets : rénovation des installations existantes, mise en service d'installations complémentaires de valorisation énergétique,...) ;
- en matière de développement urbain, dans un plan d'actions visant l'accueil d'entreprises par la réhabilitation d'anciens locaux industriels ou de service public, la reconversion de sites désaffectés et la revitalisation de centres urbains, en accord avec les principes de développement durable (amélioration des performances énergétiques, promotion de l'utilisation des énergies renouvelables,...).

## **La décision du Conseil d'administration de la BEI est motivée, s'appuyant notamment sur le fait que le partenariat :**

- participe aux objectifs de la BEI en termes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à l'économie circulaire ;
- contribuera à améliorer le cadre de vie des habitants du Brabant wallon ainsi que des entreprises qui y sont installées ;
- est en accord avec la politique pour la protection de l'environnement définie notamment par la Directive-cadre sur l'eau (2000), la Directive-cadre sur les déchets solides (2008), la Directive sur la performance énergétique des bâtiments (2010), la Directive sur l'efficacité énergétique (2012) et la Directive relative à la réduction des déchets biodégradables et aux mesures sur l'économie circulaire (1999) ;
- aura un impact positif sur l'environnement grâce à sa contribution à l'amélioration de la qualité du service de l'eau potable, en conformité avec la Directive relative à l'eau destinée à la consommation humaine (1998), par la protection des ressources en eau, grâce aux mesures d'efficacité énergétique conduisant à une réduction des gaz à effet de serre ainsi que par le recyclage et la valorisation des déchets ;

- dans son volet développement urbain et économique, offrira des opportunités d'implantation aux petites et moyennes entreprises, favorisera la création et la consolidation d'emplois ainsi qu'un développement urbain équilibré et soutenable permettant d'atteindre des objectifs tels que la régénération urbaine, l'inclusion sociale et une meilleure résilience urbaine à la conjoncture économique ;
- est en ligne avec les orientations de la BEI en matière de prêt dans l'ensemble des secteurs concernés et répond à plusieurs thèmes prioritaires de l'agenda urbain européen (Pacte d'Amsterdam du 30 mai 2016) dont l'emploi et les compétences dans l'économie locale et l'utilisation durable de sols ;

**Concrètement, les projets retenus dans le cadre de ce partenariat financier sont les suivants :**

**Dans le domaine de l'eau potable :**

- la construction de nouveaux réservoirs pour augmenter la capacité de stockage (Corbais, Sauvagemont, Genval et Sart-Dames-Avelines) ;
- le remplacement d'adductions vieillissantes permettant d'acheminer l'eau des captages vers les stations de traitement (à Genval, Marache – Aywiers, Tangissart – Sart-Messire-Guillaume et au Ry d'Hez) ;
- l'amélioration de la sécurité par le dédoublement de certaines adductions (Chechienne – Wavre et Sart-Dames-Avelines) ;
- la prospection de nouvelles ressources afin de faire face aux pics de consommation importants observés à certains moments de l'année (Chechienne – Wavre, Justice – Court-Saint-Etienne), de sécuriser la capacité de production (Rixensart – Limal) et de diversifier les points de prélèvement d'eau pour faire face aux effets du changement climatique ;
- la rénovation complète des stations de traitement de Sart-Dames-Avelines et Aywiers ;
- le remplacement annuel de minimum 1,2 % de la longueur totale du réseau (1.700 km), soit 20,5 km, afin de maintenir un rendement supérieur à 90 % ;
- le remplacement annuel d'un douzième du parc de compteurs ;
- 'Smart metering' : équipement de 83.000 compteurs afin de détecter en temps réel des fuites chez les abonnés, de mettre à disposition du client des informations sur sa consommation d'eau au jour le jour, de cibler les pertes d'eau sur le réseau en comparant chaque jour la consommation du compteur de tête avec la somme de la consommation des compteurs des abonnés, de récupérer automatiquement les index pour la facturation et éviter des déplacements de nos agents. Dans une première phase, une expérience pilote sera réalisée en « embarquant » des appareils de relève dans les camions poubelles ; cette solution s'avère nettement moins coûteuse et mérite d'être testée.

#### **Dans le domaine de la valorisation des matières :**

- l'extension de la capacité d'accueil des recyparcs (agrandissement de 10 sites et déménagement de 5 sites) ;
- le renouvellement du matériel de compostage (tamis hybride, retourneur d'andains, chargeurs frontaux) ;
- le « revamping » de l'Unité de valorisation énergétique de Virginal (remplacement d'éléments constitutifs de l'usine : chaudières, turbines, épuration des fumées) ;
- la biométhanisation de la fraction fermentescible des déchets ménagers avec optimisation via synergies avec l'UVE et la plateforme de compostage.

#### **Dans le domaine de l'accueil des PME :**

- la rénovation de l'ancien bâtiment PSA, du hall et du carwash à Nivelles Sud ;
- la rénovation du Centre Monnet à Louvain-la-Neuve ;
- la rénovation de l'ancienne brasserie de Mont-Saint-Guibert ;
- la rénovation de différents halls-relais en Brabant wallon.

#### **Dans le domaine du développement urbain :**

- la construction des halls des travaux de Rebecq, Tubize et Ittre ;
- la construction de la piscine et du hall des sports de Jodoigne ;
- la construction du bâtiment du CPAS de Chastre ;
- la rénovation du théâtre Jean Vilar à Louvain-la-Neuve ;
- la rénovation du théâtre de la Valette à Ittre ;
- la rénovation du siège social d'in BW et de la maison « della Faille » (agrandissement siège social) à Nivelles ;
- la rénovation et agrandissement du Crématorium du Champ de Court à Court-Saint-Etienne.

Pour in BW et son Conseil d'administration : « *La décision positive du Conseil d'administration de la BEI est une nouvelle importante aux nombreux aspects positifs pour in BW. Le financement de la BEI permettra à in BW de réduire et de lisser la charge de l'emprunt pour ses investissements sur une période plus longue s'approchant de la durée de vie économique des actifs concernés.*

*C'est à la fois un succès et une grande fierté pour in BW d'avoir réussi à obtenir la confiance de la BEI afin de nous accompagner dans nos nombreux projets au bénéfice de la Province, de l'ensemble des Communes, des entreprises et des habitants du Brabant wallon ».*

Pour la Banque européenne d'investissement (BEI) représentée par Pierre Emmanuel Noël : « Nous sommes heureux d'accompagner in BW et de lui permettre de poursuivre ses investissements dans des secteurs essentiels à la qualité de vie des habitants du Brabant wallon. La décision de la BEI repose sur une évaluation en profondeur qui a permis d'analyser tous les projets d'in BW et de déterminer l'engagement d'in BW pour relever les défis de l'avenir. La volonté d'anticiper les effets du changement climatique, d'utiliser les meilleures technologies et la vision innovante de nos interlocuteurs ont été déterminantes pour l'établissement de notre partenariat.

Nous sommes convaincus qu'en étant ainsi aux côtés des acteurs de terrain pour les aider à concrétiser leurs projets, nous pouvons, en tant que 'Banque de l'Union européenne', avoir un impact direct et rapide sur notre environnement et sur la vie quotidienne des habitants. C'est cela l'Europe, un engagement concret au cœur des régions, au service des citoyens et du développement local. »

### **Notes pour les rédactions :**

#### **A propos d'in BW**

in BW est le partenaire économique et environnemental de la Province du Brabant wallon.

Nous mettons notre savoir-faire au service des communes, des citoyens et des entreprises dans quatre secteurs d'activité :

- le développement économique et le service aux entreprises ;
- la gestion des déchets ;
- la gestion des eaux : production et distribution d'eau potable, assainissement des eaux usées, eaux pluviales ;
- le Crématorium de Champ de Court.

Plus d'information sur [www.inbw.be](http://www.inbw.be)

#### **A propos de la Banque européenne d'investissement**

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les états membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE. Plus d'information sur [www.bei.org](http://www.bei.org)

En 2018, la Banque européenne d'investissement fête ses 60 ans et c'est pour l'institution une occasion de célébrer 60 années à œuvrer en faveur de la prospérité en Europe et au-delà. En effet, depuis sa création lors de la signature du Traité de Rome, la BEI a investi dans des milliers d'entreprises et de projets, des PME aux infrastructures de très grande ampleur, dans 162 pays.



En Belgique, elle a consacré quelques 23 milliards d'euros à plus de 250 projets, sans compter les PME et les petites collectivités, soutenant des secteurs prioritaires tels que le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'innovation technologique, les télécommunications, les infrastructures de transport, la gestion de l'environnement naturel, les aménagements urbains, les secteurs du logement social, de l'éducation et de la santé.  
<http://www.eib.org/fr/projects/regions/european-union/belgium>

### Contacts pour la presse

**Pour in BW : Raphaël Lateur**, [rlateur@inbw.be](mailto:rlateur@inbw.be), tél. +32 67 894 579, gsm : + 32 473 81 77 24  
Site internet : [www.inbw.be](http://www.inbw.be)



**Pour la BEI : Sabine Parisse**, [s.parisse@bei.org](mailto:s.parisse@bei.org), tél. : +352 43 79 83340, gsm : +352 621 45 91 59

Site internet : [www.bei.org/press](http://www.bei.org/press) - Service de presse : +352 4379 21000 - [presse@bei.org](mailto:presse@bei.org)

